

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA POSE D'UNE ENSEIGNE

Tél. : 01 41 19 83 18

Fax : 01 41 19 83 19

Merci de préparer **3 dossiers** constitués chacun de cette demande remplie et signée, ainsi que des pièces à fournir demandées plus bas. Vous remettrez ces dossiers, complets, lors d'un **rendez-vous** avec le service compétent joignable au 01 41 19 83 18.

■ Bénéficiaire de l'ouvrage (Professionnel, veuillez inscrire votre N° SIRET :

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Téléphone :

Etes-vous le propriétaire des murs de l'immeuble : oui non (1)

(1) Si vous n'êtes pas le propriétaire des murs de l'immeuble, faites remplir le paragraphe ci-dessous uniquement par le propriétaire dudit immeuble ou par son représentant dûment qualifié en précisant sa qualité :

Propriétaire Syndic Architecte Autre : (précisez)

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Téléphone :

■ Nature de l'enseigne : parallèle perpendiculaire

Adresse où se situera l'enseigne :

Largeur du trottoir de l'immeuble :

Distance du bas de l'enseigne au trottoir :

Dimension approximative :

■ Descriptions de l'enseigne

Longueur : Largeur : Épaisseur :

Matériaux employés :

Couleur de fond : Couleurs des lettres :

Hauteur de l'enseigne : Texte prévu :

.....

■ Pièces à fournir

- Croquis de l'enseigne sur façade (hauteur, profondeur, ...)
- Croquis côté de l'enseigne (avec précision des matériaux et des couleurs)
- Photos de la façade

Je suis informé(e) qu'aucun travail de pose de l'enseigne ne devra être entrepris avant réception de l'autorisation.

■ Références

- Code de l'Urbanisme,
- Arrêté municipal du 20 juillet 1926 concernant «les permissions de voirie et autorisations de construire» approuvé par Monsieur le Préfet de la Seine le 5 août 1926,
- Décret n° 82-211 du 24 février 1982 « Règlement national des enseignes et fixation de certaines disposition relatives aux pré enseignes »,
- Délibération du Conseil Municipal «Droits de voirie» du 4 mars 1980 approuvée par Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine le 8 avril 1980.

Bois-Colombes, le

Bois-Colombes, le

Signature du propriétaire de l'immeuble
ou de son représentant dûment qualifié

Signature du bénéficiaire